



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 JUIN 2023
LISTE DES DELIBERATIONS
(article L2121-25 modifié du CGCT)

SALLE ULLI SENGER : Demandes de subvention CD33-Etat (Fonds Vert)
Aménagement et équipements (délibération 32.06.23)

Délibération adoptée à l'unanimité

TOURISME :

○ **ENTRE DEUX MERS TOURISME-** Mandatement d'Entre Deux Mers
Tourisme pour déposer une candidature dans le cadre du COTL (convention
d'orientations tourisme et Loisirs) (délibération 33.06.23)

Délibération adoptée à l'unanimité

○ **VOTE DES TAUX DE TAXE DE SEJOUR AU 1^{ER} JANVIER 2024** (délibération
34.06.23)

Délibération adoptée à la majorité (35 Voix Pour, 1 voix Contre, 0 abstention)

- **COTEAC-** Demandes de subventions et subventions accordées aux
associations portant les parcours COTEAC 2023-2024 (délibération 35.06.23)

○ KALEIDOSCOPE

○ CENTRE NATIONAL DES MONUMENTS HISTORIQUES

○ LARURAL

○ TERRE ET OCEAN

○ LOISIRS JEUNES EN CREONNAIS

Délibération adoptée à l'unanimité

Affichée le 23 juin 2023

Mise en ligne sur le site internet le 23 juin
2023

Alain ZABULON

Président de la Communauté de Communes du
Créonnais



Le Président

Alain ZABULON